



Première partie : questions (sur 10 points)

1. Citez deux des quatre principales puissances décisionnaires présentes au Congrès de Vienne (septembre 1814-juin 1815).
2. Parmi les quatre propositions suivantes, choisissez celle qui définit ce qu'est le « code civil » et recopiez-la sur votre copie :
 - a. recueil de lois, promulgué en 1804, réunissant l'ensemble des lois relatives au droit civil ;
 - b. ensemble des lois et des principes qui fixe l'organisation et le fonctionnement d'un État ;
 - c. ensemble des lois constitutionnelles publié en 1814 organisant le royaume de France sous la Restauration ;
 - d. moyen par lequel une personne au pouvoir demande aux citoyens de manifester leur confiance, en se prononçant par oui ou par non à un texte.
3. Justifiez cette affirmation : « Napoléon Bonaparte consolide certains acquis de la Révolution française ».
4. Citez deux acteurs producteurs de richesses dans les espaces productifs.
5. Sur le fond de carte (annexe), localisez et nommez deux espaces productifs majeurs. Complétez la légende.



Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude : Lyon : les mutations d'une métropole

Document 1 : les réaménagements du quartier de la Confluence à Lyon



Document 2 : Vue aérienne de la commune de Corbas



Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> [consulté en octobre 2019]

Questions :

- 1) Identifiez la nature et la source des deux documents
- 2) Situez le quartier de la Confluence et la commune de Corbas dans l'espace métropolitain lyonnais.
- 3) Quelles sont les fonctions du quartier de la Confluence à Lyon ?
- 4) Décrivez et identifiez les différents types d'espaces à Corbas. La réponse pourra être présentée sous la forme de schéma
- 5) Comment ces deux documents illustrent, chacun, des éléments caractéristiques du processus de métropolisation ?

Modèle CCYC : ©DNE		
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>		
Prénom(s) :		
N° candidat :		N° d'inscription :
<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>		
Né(e) le :		



1.1

Sujet d'étude : Londres : une métropole de rang mondial.

Document : La City, une place financière de rang mondial

Comme près de 500 000 Londoniens, Christopher Hayward vient tous les jours travailler dans la City, centre névralgique dont la fondation remonte à la conquête romaine il y a près de 2000 ans. En sortant du métro, il marche à l'ombre de gratte-ciel comme la « Rape à fromage » ou le « Talkie-Walkie » construits récemment – une révolution dans ce quartier historique – et frôle d'innombrables grues en plein travail. Il traverse une ou deux artères flanquées de bureaux, longe une allée étroite bordée de pubs aux enseignes vintages puis entre à Guildhall. Ce majestueux bâtiment plusieurs fois centenaire résonne encore des cris d'effroi poussés le soir du référendum favorable au Brexit, une perspective abhorrée¹ par les milieux d'affaires britanniques inquiets de ses répercussions économiques. « On s'est inquiété sur le moment de perdre des dizaines voire des centaines de milliers d'emplois. Mais ce n'est pas arrivé, on est en train d'en perdre quelques milliers tout au plus » pour l'ensemble de la capitale, confie à l'AFP M. Hayward, président du comité d'urbanisme de la City of London. [...]

La capitale britannique continue de partager avec New York le sommet envié de la hiérarchie financière mondiale. D'après le classement Z/Yen, ces deux leaders devancent les centres asiatiques de Hong Kong, Singapour, Shanghai et Tokyo. « Pour nous le défi ne vient pas des autres centres européens mais plutôt de New York ou Singapour », sourit M. Hayward. [...] Entre l'été 2017 et l'été 2018, Londres est arrivée en tête pour l'attraction des investissements internationaux dans l'immobilier – 25 milliards de dollars, deux fois plus que sa suivante Hong Kong, d'après une étude de Cushman & Wakefield. Les investisseurs indiens, chinois ou japonais y ont dépensé presque 50% de plus. « Londres est vue comme un placement sûr et cela nourrit la demande des entreprises qui veulent une place dans la City », se réjouit M. Hayward. Outre son large vivier de talents internationaux et ses efforts pour développer une vie culturelle et nocturne, l'un des points forts de la City réside dans ses normes réglementaires et fiscales amicales pour les entreprises au Royaume-Uni. [...]

Notes :

1 : détestée

Source : AFP « Même pas peur du Brexit ! La City de Londres sûre de sa force », *Capital*, 22 octobre 2018, https://www.lepoint.fr/economie/meme-pas-peur-du-brexit-la-city-de-londres-sure-de-sa-force-22-10-2018-2264714_28.php [Consulté en octobre 2019]



Questions :

- 1) Nommez les métropoles concurrentes de Londres.
- 2) Quelles activités font de la City un quartier d'affaires au rayonnement mondial ?
- 3) Citez deux atouts qui rendent la City attractive à l'échelle mondiale.
- 4) Quelles conséquences le Brexit a-t-il pour la City ?
- 5) Pourquoi peut-on affirmer que Londres est une métropole de rang mondial ?